

19 Mars 2009

copie

Madame Marisol TOURAINE
Députée
1, rue des Douves
37250 MONTBAZON

LRAR

Nos/réf : GB/CA-09.0319

Objet : LGV-A 10bis

Madame la Députée,

En réponse à l'interpellation du Préfet d'Indre & Loire, les élus se sont prononcés sur le choix du tracé souhaitable pour le contournement autoroutier de l'agglomération tourangelle (**A 10 bis**).

La position que vous avez exprimée à ce sujet le 24 Novembre 2008 dans votre courrier adressé au Préfet nous apparait en complète contradiction.

En effet, vous plaidez pour une solution Est qui **permettrait un réel détournement du trafic**, et vous ajoutez ensuite "*...il n'est pas envisageable que les nuisances soient reportées en un autre point de l'agglomération, notamment dans la vallée de l'Indre entre Veigné et Esvres-sur-Indre, déjà fortement impactée par le passage de l'autoroute A 85 et, prochainement, de la ligne LGV-sea*".

Puis dans le paragraphe suivant vous dites "*...la seule variante acceptable au regard de la préoccupation que j'ai soulevée réside dans la création d'un barreau de raccordement entre l'A 10 et L'A 85, qui est possible sans création d'infrastructures nouvelles dans la vallée de l'Indre (en effet il suffit de compléter l'échangeur existant situé à Veigné)*" !...

Cela mérite pour le moins des explications, **mais nous nous opposons catégoriquement à cette solution de "facilité" qui consisterait à aggraver encore la sinistralité infligée au plateau Nord de Veigné et à son millier environ de riverains.**

Sans attendre la LGV, l'immobilier dans ce secteur a déjà perdu 30 à 50% de sa valeur ; qui va indemniser les victimes ?

Nous ne comprenons pas cet acharnement à vouloir concentrer l'essentiel des grandes infrastructures sur un secteur qui ne s'y prête pas.

.../...

.../...

En ce qui concerne la **LGV-SEA**, vous le savez, nous avons été écartés "délicatement" du débat dans le cadre de la mission de suivi en préfecture.

Ayant fait, contre mauvaise fortune bon cœur, nous avons malgré tout suivi les instructions du Préfet.

Malheureusement, le constat de la dite représentation des arguments de notre association par la Mairie est déplorable.

Vous trouverez ci-joints, pour exploitation :

- . Document " Synthèse de l'avis d'ATVN sur le projet de la LGV pour Veigné du 4.11.08
- . notre communication à ce sujet du 27.02.09 sur notre site internet et aux riverains,
- . un plan A4 de situation des infrastructures à terme sur Veigné (source RFF 4/07),
- . le courrier adressé ce jour au Préfet d'Indre & Loire,
- . le courrier de ce jour à Patrick.MICHAUD, Maire de Veigné.

Néanmoins, en l'état actuel des projets, nous pensons que la situation doit pouvoir encore évoluer.

Nous aimerions vous rencontrer, pour faire le point sur ces grands dossiers.

Dans cette attente,

Nous vous prions de croire, Madame la Députée, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Le Président
Gérard BAUDIN

PJ : 5

Copie à - Monsieur Patrick SUBREMON, Préfet d'Indre & Loire
- Monsieur Patrick MICHAUD, Maire de Veigné